

Où sont passés les emplois aidés

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

17 octobre 2017

En territoire de Guadeloupe, quelque chose ne tourne pas rond. Les maires ont beau crier l'urgence de maintenir les emplois aidés au profit des communes, rien n'y fait. Thierry Abelli maire de Bouillante est le dernier en date à s'être égosillé sur le sujet. Sans résultat. Nos élus, les députés surtout, avaient rivalisé de promptitude afin d'annoncer la bonne nouvelle : *"Les départements d'Outre-mer garderaient leurs emplois aidés"*. Camille Galap, recteur de l'académie de Guadeloupe dans une interview accordée au *Courrier de Guadeloupe* l'avait confirmé, sur la foi des échanges qu'il avait eus avec le ministre de l'Éducation nationale. Tous ces messagers ont-ils mal interprété les discours des dirigeants nationaux ? C'est qu'en pays de France hexagonale, cela ne va pas mieux. On ne sait plus qui dit vrai. Le 26 septembre dernier, Annick Girardin, ministre des Outre-mer devant nos élus citait Édouard Philippe, le Premier ministre : *"L'enveloppe 2017 des emplois aidés sera sanctuarisée pour 2018"*, pour les DOM (ndlr). La ministre en rajoutait une louche et proclamait à son tour : *"Je porte ce message et le nombre de contrats aidés sera pérennisé"*.

La préfecture n'a pas fait un geste pour débloquer ces emplois aidés. Si l'on en croit le journal *Libération* les préfets ont eu pour instruction de la part de la Délégation à l'emploi et la formation, qui dépend du ministère du Travail, de verrouiller. Y compris en ce qui concerne les emplois réservés aux collectivités locales. Même s'il est dit plus loin que les priorités portent sur l'Outre-mer, l'éducation nationale et le secteur sanitaire et social, encore faut-il convaincre le préfet du caractère prioritaire des emplois concernés. Ce qui jusqu'ici n'a pas l'air d'être le cas. Pendant que la Guadeloupe gémit à quémander des emplois aidés, la Martinique après quelques réticences et manifestations orchestrées par les maires a réussi à garder l'ensemble de ses emplois aidés. Un peu plus de trois mille.

Le texte qui acte cette mesure peut porter à sourire. *"Les contrats*

aidés sont maintenus au niveau prescrit en 2016, jusqu'à la mise en place d'un dispositif plus satisfaisant pour l'emploi durable de ces personnes". Voilà des salariés assurés de garder définitivement leurs emplois. Tant qu'on n'aura pas trouvé le dispositif... On s'en réjouit.

Dans le même temps, jeudi 12 octobre Annick Girardin en visite à La Réunion annonçait à la préfecture de Saint-Denis trois cents emplois aidés supplémentaires en faveur de ce département. De là à penser que la Guadeloupe serait le mal aimé de l'administration Macron, alors que nombre d'élus guadeloupéens soutiennent l'action du président...